



RESTITUTION DES TRAVAUX DES ATELIERS D'ORIENTATION DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE SANTE ENVIRONNEMENT (CASE) DU 29 AVRIL 2025

Webinaire du 13.06.2025



1. Introduction

2. Revue des 12 priorités du PRSE 4 et des conclusions issues des ateliers d'orientation de la CASE 2025

Les questions seront reçues uniquement par messagerie, un temps de réponse est prévu à la fin de chaque axe du PRSE 4

3. Les suites données



1

Introduction du webinaire

Rappel sur l'organisation des ateliers



6 ateliers de 1h30 regroupant 2 priorités du PRSE4 et 1 ambition transversale

- Priorités P2/P6 **Eau et littoral** + Ambition Changement climatique
- Priorités P3/P10 **Air extérieur et Environnement intérieur** + Ambition Inégalités sociales de santé
- Priorités P4/P11 **Pesticides et alimentation** + Ambition Inégalités sociales de santé
- Priorités P1/P12 **One Health et système de santé** + Ambition changement
- Priorités P5/P9 **Espèces envahissantes et nature et santé** + Ambition One Health
- Priorités P7/P8 **UFS-mobilité et EPCI** + Ambition Changement climatique

Les objectifs : identifier les axes/actions à initier/renforcer à moyen/long terme pour chaque priorité

Les modalités : travaux en ss-groupes, puis identification d'actions prioritaires avec gommettes

Les restitutions des animateurs : sous forme de diapos « exhaustives » disponibles sur le site PRSE, synthétisées en 1 diapo pour le webinaire reprenant les actions d'intérêt (dont celles avec le plus de votes)

Les limites : animation et restitution pas toujours homogènes, notamment sur le périmètre de discussion (incluant ou pas les actions déjà réalisées ou prévues) et les votes

Restitutions à chaud sur les 3 ambitions transversales disponibles sur le site PRSE Bretagne



2

Conclusions des ateliers d'orientation de la CASE par priorité



Priorité 1. Développer l'interconnaissance des acteurs de la santé humaine, animale, végétale et de l'environnement



- ❖ **Objectif 1) Améliorer la coopération des acteurs en faveur du « One Health »**
- ❖ **Objectif 2) Accompagner la mise en œuvre des démarches « One Health » dans les territoires**

Pilotage :
ARS - CR

Propositions de l'atelier ayant reçu des votes (+++ à +)

- Intégrer la nature dans le modèle immobilier breton (cf. bâtiment durable breton) (+++)
- Préserver les paysages naturels en agissant sur l'aménagement du territoire (+++)
- Enseigner l'approche OneHealth tout au long de la scolarité et dès le plus jeune âge (++)
- Sensibiliser les habitant.es aux prises en compte des inégalités sociales de santé (++)
- Développer / soutenir les initiatives telles que l'Ecole du dehors (++)
- Développer les expérimentations sur le lien entre nature et santé (+)
- Informer le grand public sur l'avancée des politiques publiques autour des modèles agricoles respectueux de l'environnement (+)
- Former les élus et cadres territoriaux via les CLS (+)
- Créer un groupe départemental/régional réunissant médecins, vétérinaires, écologues... pour construire des actions de prévention et de gestion de crise (+)
- Former les professionnels de santé sur la santé et la biodiversité (+)
- Intégrer des modules obligatoires OneHealth dans la formation des professionnels de santé (+)

Perspectives 2025 :

- Chargé de mission OH en cours de recrutement
- Mise en place d'un groupe de travail régional, pluridisciplinaire et partenarial OH

Perspectives 2026 :

- Sensibilisation à l'approche OH : enfants, jeunes, élus, professionnels de santé, grand public, ...

Priorité 2. Préserver la ressource en eau



❖ **Objectif 3) Réduire la pression quantitative sur la ressource en eau**

❖ **Objectif 4) Améliorer la qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine**

Pilotage :
ARS - CR

Propositions de l'atelier ayant reçu des votes (+++ à +)

- Favoriser l'infiltration : gestion des eaux pluviales intégrées / gestion à la parcelle (FEDER, fonds vert, AELB...) / favoriser les projets collectifs de Re-végétalisation et débitumisation / recyclage des déchets bitume-béton (+++)
- Résorption des fuites de réseaux (+++)
- Travailler à la tarification des eaux consommées industrie, agriculture, collectivités, particuliers (++)
- Acculturer (sans jugement de valeur) par diffusion de connaissance et d'information sur le bénéfice collectif des actions individuelles (quantitatif et origine (nappe, rivière...)) (++)
- Sensibiliser ou mieux informer sur les pollutions invisibles (microplastiques) (+)
- Intérêt d'acculturer les nouveaux élus dans toutes ces sensibilisations (+)

- *Mais aussi la sensibilisation des usagers de l'eau*

Perspectives 2025 :

- Intégrer la recherche des PFAS au contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine
- Poursuivre le plan d'actions interministériel PFAS
- Poursuivre l'accompagnement des PRPDE à la mise en œuvre des PGSSE
- Prise de conscience de la limite et de la fragilité de la ressource en eau
- Déploiement de l'AAP expérimentation territoires 0 phyto

Priorité 3. Qualité de l'air extérieur



❖ **Objectif 13) Sensibiliser sur les risques encourus par les expositions aux particules à risques et améliorer les capacités à agir**

Pilotage :
DREAL - ARS

❖ **Objectif 14) Réduire les émissions et les expositions aux particules à risques**

Propositions de l'atelier recensées (pas de votes)

- **Diminuer les particules fines émises par les chantiers urbains**
- Mise en place d'équipements de mesure dans des chantiers témoins pour évaluer les bénéfices réels (par la mesure terrain) des bonnes pratiques de construction (terrassement, réseaux, élévation / gros œuvre, 2nd œuvre, finitions etc.)
- Focus attendu sur certains chantiers concernant des publics sensibles (ex : hôpitaux). Distinction chantiers privés / publics.
- **Diminuer les poussières primaires issues des activités agricoles**
- Réalisation d'un diagnostic empirique de la contribution des pratiques agricoles génératrices de poussières primaires (engins, pratiques etc.)
- Évaluation du potentiel de gain environnemental par une meilleure adéquation des moyens / tâches.
- **Réduire la pratique du brûlage des résidus d'élagage**
- Action de promotion des alternatives au brûlage des tailles de haies, par mise en place d'un circuit / filière partenarial de traitement / valorisation des résidus.

Perspectives 2025 :

- Sujets à caractériser (situation régionale, données santé publique, changements attendus, piste d'actions concrètes)
- Stage en cours à la DREAL sur les pollutions des chantiers
- Réplication du programme de réduction NH3 ABAA sur Rennes Métropole

Perspectives 2026 :

- Finalisation de la retranscription Code de l'environnement de la Directive européenne sur les valeurs de qualité de l'air de décembre 2024
=> risque contentieux sur PM2.5

Priorité 4. Sensibiliser à l'impact des pesticides sur la santé humaine et la santé des écosystèmes



- ❖ **Objectif 7) Améliorer et diffuser la connaissance sur les effets des pesticides en termes de santé et d'environnement**
- ❖ **Objectif 8) Renforcer le dialogue et la réponse concernant les effets des produits phytosanitaires**

Pilotage :
DRAAF - ARS

Propositions de l'atelier recensées (pas de votes)

- Communication grand public sur les pesticides (biocides et phyto) : clarification sur les substances, les usages, les effets, les risques sanitaires, où trouver l'information (scan QR code sur les produits)
- Communication sur les SA dans l'eau distribuée (usages, Vmax, etc..)
- Mobilisation d'outils informatiques pour relier Ameli et 1000 premiers jours avec site OEB (ventes phyto)
- Information des professionnels de santé
- Information des professionnels soumis à risque d'exposition, hors agriculture (fleuristes, bâtiments, etc..)

Perspectives 2025 :

- Travail sur la nouvelle stratégie régionale Ecophyto
- Promotion de l'outil Pestibase
- Promotion du dispositif Phytoréponse, notamment vers les élus
- Financement du développement de nouvelles analyses de pesticides dans l'air pour augmenter le nombre de molécules surveillées par AirBreizh

Priorité 5. Améliorer la protection de la santé face aux risques sanitaires associés aux espèces animales et végétales



- ❖ **Objectif 9) Renforcer la lutte contre la prolifération des espèces animales et végétales, exotiques et locales, à risque dont les animaux à vecteurs**
- ❖ **Objectif 10) Prévenir le risque de transmission des zoonoses**

Pilotage :
ARS - DRAAF

Propositions de l'atelier ayant reçu des votes (+++ à +)

- **EESH**
- Former et sensibiliser les éducateurs à l'environnement (via le REEB), les fédérations de randonnées, les professionnels de l'horticultures et les lycées agricoles (+++)
- Renforcer la veille concernant les nouvelles espèces EESH (++)
- Renforcer les signalements via une application smartphone (+)
- Proposer des pièges efficaces sélectifs visant à lutter contre les frelons asiatiques (et non les autres insectes) (expérimentation pièges Fredon dans le cadre d'une campagne nationale) (+)
- **ZOONOSES**
- Travailler avec les fédérations de chasseurs afin de faire remonter leurs observations et signalements (+)
- *Mais aussi la maladie de Lyme, le moustique-tigre, la vaccination (éleveurs, animaux)*

Perspectives 2025 :

- Formation des éducateurs à l'environnement aux EESH via le REEB
- Travail avec la FREDON sur les nouvelles EESH
- Conforter le comité de grippe zoonotique

Priorité 6. Améliorer la qualité du milieu littoral



- ❖ **Objectif 11) Accompagner la montée en compétence des collectivités dans la qualité des eaux littorales**
- ❖ **Objectif 12) Limiter l'impact des algues vertes sur la santé humaine et la santé des écosystèmes**

Pilotage :
ARS - CR

Propositions de l'atelier ayant reçu des votes (+++ à +)

- Réduire les impacts liés à l'assainissement des EU (généraliser l'évaluation de criticité des postes de relevage, accélérer la mise en conformité des ANC, tendre vers la séparation systématique EU/EP) (+++)
- Améliorer la prise en compte des problématiques « mer & littoral » dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU/PLUi) (++)
- Développer les actions éducatives et informatives et les sciences participatives : bonnes pratiques de gestion des eaux noires et de carénage ; ne pas oublier les territoires ruraux dans l'accès aux actions éducatives du littoral ; renforcer l'information sur la pêche à pied récréative (++)
- *Mais aussi les microplastiques, la santé mentale liée au recul du trait de côte*

Perspectives 2025 :

- Des actions recensées non gérées directement dans le cadre du PRSE (assainissement EU/EP) mais prises en compte en application des compétences des collectivités et services de l'Etat
- Pêche à pied récréative : action de communication régionale centrée sur les offices de tourisme

Perspectives 2026 :

- Evolution fonctionnelle et visuelle du site internet régional sur la pêche à pied récréative



Réponse aux questions – Priorités 1 à 6

Priorité 7. Améliorer la prise en compte de la santé-environnement par les EPCI bretons



- ❖ **Objectif 13) Favoriser pour tous les EPCI bretons la réalisation d'un diagnostic santé-environnement et d'un plan d'action opérationnel en s'appuyant notamment sur les contrats locaux de santé (CLS)**
- ❖ **Objectif 14) Favoriser la mise en réseau des collectivités sur la santé-environnement**

Pilotage :
ARS - CR

Propositions de l'atelier ayant reçu des votes (+++ à +)

- Inciter les collectivités à décliner localement des baromètres SE et/ou des enquêtes en ligne auprès de la population (+++)
- Former et sensibiliser les élus aux enjeux de santé environnement : organiser une conférence des élus sur la SE et des ateliers de réflexion, voire une courte formation (+++)
- Encourager les EPCI à intégrer un volet SE dans les PCAET et leurs diagnostics (++)
- Développer un plaidoyer auprès des élus pour les convaincre des gains (+)
- Informer les élus sur les ressources disponibles et les actions menées ailleurs, les centraliser sur un espace unique, lisible et facile d'accès pour les collectivités (+)
- Créer un service transversal / SE directement rattaché à la direction de l'EPCI (+)
- Travailler en réseau multipartenarial et interdisciplinaire (+)

Perspectives 2025 :

- Poursuivre les actions de mise en réseau :
 - Journée régionale CLS/PCAET le 12 juin
 - Cycles de visites et partages des expériences entre élus
- Poursuivre l'intégration des données SE dans l'OLE
- Travail sur la formation des élus

Perspectives 2026 :

- Mise en œuvre d'une formation SE des élus

Priorité 8. Améliorer la prise en compte de la santé-environnement dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les mobilités



- ❖ **Objectif 15) Renforcer les capacités des collectivités et des professionnels de l'aménagement à prendre en compte la santé-environnement dans l'urbanisme**
- ❖ **Objectif 16) Promouvoir des mobilités favorables à l'environnement et à la santé dans tous les territoires**

Pilotage :
DREAL - CR

Propositions de l'atelier ayant reçu des votes (+++ à +)

- Avoir des équipements et des environnements adaptés aux mobilités douces/actives (éclairage public, pistes cyclables sécurisées, trame viaire de qualité, signalétique, trottoirs accessibles, ...) (+++)
- (Re)centraliser les ressources dans un espace partagé et identifié, simple d'accès (++)
- Promouvoir la santé-environnement dans une approche globale pour faciliter son intégration dans les projets d'aménagement (++)
- Sensibiliser/informer (grand public, nouveaux élus) aux enjeux/bénéfices des mobilités douces/actives pour la santé (++)
- Organiser des retours d'expérience/créer une boîte à outils « politique » (argumentaires, points de vigilance, ...) (+)
- Imposer la santé en compétence obligatoire dans les EPCI (+)
- Prendre en compte la situation des personnes en situation de handicap dans les aménagements (+)
- Proposer des « cours » de vélo, trottinette (+)
- Développer les politiques de location/achat de vélos des collectivités (+)

Perspectives 2025 :

- Mode d'emploi ARS sur la promotion de l'UFS à destination des collectivités
- Poursuite de l'accompagnement des CLS // cours d'écoles favorables à la santé ; production d'outils
- Production d'un document de valorisation des initiatives innovantes des collectivités // mobilités
- Soutien à la réalisation d'infrastructures cyclables autour des équipements d'intérêt régionaux

Perspectives 2026 :

- Travail autour de l'intégration de la santé dans les documents de planification (SRADDET, SCOT, PLUi)

Priorité 9. Faire connaître et promouvoir l'impact positif de la nature sur la santé



- ❖ **Objectif 17) Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé favorisant le lien à la nature**
- ❖ **Objectif 18) Accompagner les actions de renaturation des villes en veillant à prendre en compte l'ensemble des enjeux en matière de santé-environnement**

Pilotage :
DREAL - ARS

Propositions de l'atelier recensées (pas de votes)

- Communiquer largement sur les bienfaits de la nature sur la santé à l'égard des professionnels de santé, des personnels de l'éducation nationale, des collectivités (agents et élus)
- Inclure la thématique des liens nature et santé dans toutes les stratégies régionales et dans les projets en lien avec l'environnement et/ou la santé
- Insérer des modules nature-santé dans la formation initiale et continue des soignants, sur les bienfaits de la nature
- Liens avec l'assurance maladie : exercices coordonnés (CPTS, MSP, CDS, ESP...)
- Mieux faire connaître les bienfaits de la nature sur , la santé, le bien être, les apprentissages auprès des enseignants, chefs d'établissements, infirmières scolaires, CPE... pour faciliter la mise en place des dispositifs
- Faire le lien avec les actions politique de la ville, promouvoir les dispositifs d'aides

Perspectives 2025 :

- Poursuite des actions de formation/sensibilisation, notamment auprès des acteurs de l'éducation et des collectivités, du grand public...
- Valorisation des expériences d'école au dehors (guide « comment la nature nous fait du bien », AAP en 2024) et pérennisation d'un réseau d'acteurs de l'éducation
- Poursuite de l'expérimentation « Prescri-nature » en lien avec les PS notamment
- Poursuite des Pass « classe nature et biodiversité » et « classe de mer »

Perspectives 2026 :

- Renouvellement de l'AAP « accompagner les enseignants à éduquer à et dans la nature » (DREAL/Rectorat/ARS)



Réponse aux questions – Priorités 7 à 9

Priorité 10. Promouvoir des environnements intérieurs favorables à la santé



- ❖ **Objectif 19) Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments**
- ❖ **Objectif 20) Sensibiliser la population sur la qualité de l'air intérieur et améliorer sa capacité à agir**

Pilotage :
DREAL - ARS

Propositions de l'atelier ayant reçu des votes (+++ à +)

- Former, éduquer différents publics (+++), dont collectivités (agents et élus) (+) et professionnels de la petite enfance (+), à la QAI sur plusieurs thèmes distincts, et à l'attention de différents publics notamment sur les thématiques « isolation » (+), « ventilation » (+) et « bonnes pratiques d'usages »
- Créer des réseaux d'acteurs locaux, organiser des temps d'échanges inter-territoires et inter-acteurs (++)
- *Mais aussi prise en compte des publics précaires*

Perspectives 2025 :

- 3 publics visés pour les enjeux de la QAI (radon, COV, moisissures) :
 - professionnels de santé (via CPTS)
 - professionnels du bâtiment (AAP PRSE),
 - professionnels de la petite enfance : déploiement des démarches territoriales d'accompagnement des EAJE (4 CLS accompagnés en 2025 ; 47 EAJE, 2 RPE, 2 crèches familiales)
- 2 webinaires d'information sur la réglementation radon et QAI
- Poursuite du déploiement des campagnes locales de mesure du radon dans l'habitat
- Poursuite de l'action locale précarité énergétique et santé

Priorité 11. Faciliter l'accès des bretons à une alimentation bénéfique à leur santé et leur environnement



- ❖ **Objectif 21) Améliorer la lisibilité de la politique de l'alimentation en Bretagne**
- ❖ **Objectif 22) Développer des comportements alimentaires favorables à la santé et l'environnement**

Pilotage :
DRAAF - ARS

Propositions de l'atelier ayant reçu des votes (+++ à +)

- **Sujet de la gouvernance du sujet de l'alimentation au niveau régional et local**
- Intégrer les enjeux de santé dans les PAT (++)
- Organiser des rencontres PAT-CLS (++) au niveau régional et local (y associer les CPTS)
- **Sensibilisation à une alimentation équilibrée, saine et durable**
- Femmes enceintes (+++): développer la fourniture de paniers bio pour les femmes enceintes et les très jeunes enfants (1000 jours), insister sur la diversification alimentaire
- Jeunes, notamment étudiants (++) : promotion du fait maison, actions en lien avec les clubs sportifs
- Supprimer la publicité pour les fast-food dans l'espace public (+)
- Scolaire (+) : défi école, intégrer le sujet de l'alimentation aux interventions du service sanitaire des étudiants en santé dans les écoles, petit déjeuner à l'école
- Personnes âgées (+) : lutte contre la dénutrition des personnes âgées vivant à domicile (mais également en service long séjour), expertise des services gériatriques à utiliser, lien avec la conférence des financeurs

Perspectives 2025 :

- AAP PRSE sur l'intégration d'actions SE dans les PAT
- AAP PRSE sur la loi EGALIM dans les ESMS
- AAP PRSE sur l'alimentation chez les jeunes
- Travail sur une action « Paniers bios pour les femmes enceintes »

Perspectives 2026 :

- Organisation d'une journée régionale de rencontre entre les chargés de mission CLS et PAT

Priorité 12. Impliquer les acteurs du système de santé en santé environnement



- ❖ **Objectif 23) Soutenir l'appropriation des outils de prévention et de promotion par les professionnels de santé**
- ❖ **Objectif 24) Accompagner les transitions écologique et énergétique du système de santé**

Pilotage :
ARS - CR

Proposition de l'atelier ayant reçu des votes (+++ à +)

- Former obligatoirement les PS dès le cursus universitaire (+++)
- Constituer une cartographie des ressources et des acteurs locaux (+++)
- Intégrer des sujets concrets dans l'accompagnement des PS libéraux (déplacements, dé-prescription médicamenteuse, alimentation...) (+++)
- Développer l'éco-soins : meilleure gestion des médicaments (++)
- Développer les prescriptions de nature (++)
- Développer les jardins thérapeutiques dans les EHPAD (++)
- Soutenir les initiatives de cabinets éco-responsables : protection des soignants et des patients.
- Organiser des conférences annuelles pluridisciplinaires (cf. CASE) (++)
- Elargir l'accompagnement des IFAS à tous les IFPS (+)
- Renaturer les espaces de l'hôpital (+)

Perspectives 2025 :

- Poursuivre et conforter le travail du réseau de la TEES. Engager la co-construction d'actions avec les libéraux (séminaire inter-URPS le 05/06). Séminaire sur l'écoconception des soins le 28/11
- Poursuivre l'engagement des maternités dans la SE et l'accompagner (AAP PRSE)
- Poursuivre le déploiement du dispositif de conseil médical en environnement intérieur et du centre régional de pathologies professionnelles et environnementales
- Recommuniquer auprès des universités et instituts de formation sur les outils

Perspectives 2026 :

- Etudier la possibilité d'étendre l'accompagnement des IFAS à d'autres filières
- Accompagner les exercices coordonnés des PSL (maisons de santé, CPTS) dans la mise en œuvre d'actions de prévention en SE



Réponse aux questions – Priorités 10 à 12



- **Prise en compte du concept One Health**
- **Atténuation et adaptation vis-à-vis du changement climatique**
- **Lutte contre les inégalités sociales de santé**



3

Les suites données



Lancement d'un AAP « PRSE 4 » en 2025



- **Financement des copilotes** : DREAL, DRAAF, ARS, CR (sous réserve du vote en CP du 7/07)
- **Thématiques** :
 - **Qualité de l'air intérieur** : professionnels du bâtiment (DREAL) **Priorité 10**
 - **Alimentation /Priorité 11** : Mise en oeuvre
 - du volet « restauration collective » de la loi EGALIM dans les ESMS (ARS)
 - d'actions SE dans les projets alimentaires territoriaux PAT (DRAAF)
 - d'actions nutrition santé à destination des jeunes par les collectivités locales (Région)
 - **S-E et système de santé** : actions en faveur de la SE dans les maternités (ARS) **Priorité 12**
- **Critères transversaux** : enjeux **ISS** et **Changement climatique** dans les projets
- **Temporalité** : dépôt des candidatures sur Démarches Simplifiées entre mi-juillet et mi-septembre
- **Choix des projets** fin septembre



Réponse aux questions



PRSE⁴
BRETAGNE
4^e Plan Régional Santé
Environnement 2023-2027

**Merci de
votre attention**

